

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 5 (1934)

Heft: 5

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entre Paris et Milan, de I^{re}-II^e classes entre Paris et Rome, Calais et Brindisi et des wagons-lits entre Paris et Brigue, Calais et Brigue, Paris et Interlaken, Calais et Interlaken.

Nous espérons que le succès récompensera les efforts qui ont doté la grande diagonale bernoise de ces excellentes communications régionales et internationales.

GASS,

CHEF D'EXPLOITATION DU B. L. S.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

VIII^e Assemblée de l'Action cantonale, le samedi, 28 juillet 1934, à 14.15 h., à Bienne, Chambre cantonale du Commerce et de l'Industrie.

La séance a été convoquée par le Comité de l'A. D. I. E. J., chargée de l'Action cantonale, avec les objets suivants à l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée ; protocole de l'assemblée du 26 juillet 1932. Rapport d'activité.
2. Les horaires internationaux et le canton de Berne ; rapp. M. Gass, chef d'exploitation du B. L. S., à Berne.
3. Erinnerungsworte für den im Jahre 1834 verstorbenen jurassischen Politiker und Verkehrspolitiker J. A. Watt von Löwenburg, exposé de M. le Prof. Dr F. Volmar, directeur du B. L. S., Berne.
4. Le rail et la route ; rapp. M. Ammann, chef du service commercial du B. L. S., Berne.
5. Programme d'activité. Divers et imprévu.

Ont répondu à l'appel :

Membres du gouvernement bernois : M. le conseiller d'Etat A. Stauffer, président du gouvernement ;

Direction cantonale des chemins de fer : M. Dr Moser, chef de service ;

Municipalité de St-Imier : M. N. Frepp, avocat, conseiller ;

» Vauffelin : M. A. Brechbühler, Frinvilier ;

» Orvin : M. Ch. Villiard, secrétaire ;

» Péry-Reuchenette : M. J. Luterbacher, ancien directeur ;

» Porrentruy : MM. Ach. Merguin, maire, et M. Henry, conseiller ;

» Neuveville : M. Dr M. Mœckli, maire ;

» Granges : M. O. Schmitz, conseiller ;

» Delémont : M. G. Mœckli, conseiller ;

Préfecture de Courtelary : M. le préfet Liengme ;

Direction du B. L. S. : MM. Dr F. Volmar, directeur, et Gass, chef d'exploitation ;

Chambre cantonale du Commerce et de l'Industrie : M. Ch. Debrunner ;

Société cantonale bernoise du Commerce et de l'Industrie : M. Dr H. Hauswirth ;

St-Imier, Société du Commerce et de l'Industrie : M. E. Graner, directeur ;

Comité régional de la Vallée de Tavannes : MM. W. Brand, directeur,

Reconvilier, et A. Droz, professeur, Delémont ;
Verkehrsverein de Bâle : M. A. Oettinger, secrétaire ;
» Granges : M. E. Fink ;
Société jurassienne de Développement : M. Ach. Merguin, Porrentruy,
maire ;
Régional Saignelégier-Glovelier et Porrentruy-Bonfol : M. Hilfiker,
directeur ;
Sothurn-Münster-Bahn : M. E. Glauser, Berthoud ;
Association pour la Défense des Intérêts Economiques du Jura : MM.
F. Reusser, président, Moutier, et G. Mœckli, secrétaire, Delé-
mont ;
en outre trois représentants de la presse,
soit au total 26 personnes.

MM. les conseillers d'Etat Bösiger et Joss, chef des Directions cantonales des Chemins de fer et de l'Intérieur, la Chambre du Commerce de Bâle, M. W. Iff, secrétaire de la Chambre cantonale bernoise du Commerce et de l'Industrie, et M. A. Grimaître, représentant de la commune de Saignelégier, se font excuser de ne pouvoir prendre part à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée ; Protocole ; Rapport d'activité. — A 14.30 h., M. F. Reusser (Moutier) ouvre l'assemblée en justifiant la convocation de ce jour, en souhaitant la bienvenue aux autorités et membres présents et en remerciant la presse du soutien qu'elle accorde à l'œuvre poursuivie en faveur des chemins de fer bernois.

Le protocole de la VII^e assemblée du 26 juillet 1932 a été publié dans le N^o 5/1932 du Bulletin de l'A. D. I. E. J. et remis aux membres ; néanmoins, il en est fait lecture par le secrétaire ; l'assemblée l'adopte sans observations avec les remerciements d'usage à son auteur.

Présentant le rapport d'activité, le président rappelle que l'assemblée habituelle n'a pas été convoquée en 1933, aucune revendication n'ayant de chance d'être acceptée dans l'état actuel des choses. En 1934, la situation change, de sorte qu'un programme de revendications bernoises peut de nouveau être établi. Les requêtes en matière d'horaires internationaux ont été lancées avec l'appui de la Direction du B. L. S. et de la Direction cantonale des Chemins de fer ; depuis le 15 mai 1934, le train 131 assure une nouvelle relation directe matinale sur Paris ; au point de vue du nombre, trois relations directes en double sens existent donc aujourd'hui entre Paris-Berne-Milan et le programme que se proposait l'Action cantonale est donc épuisé sous ce rapport. — L'équipement des lignes des C. F. F. marque un temps d'arrêt causé par les difficultés financières ; la construction des doubles-voies entre Choindez-Roches et Münchenbuchsee-Lyss n'a donc pas été entreprise, malgré que l'exécution du premier tronçon contribuerait à la lutte contre le chômage dans une région très gravement atteinte. Le bureau a soulevé dans diverses requêtes les questions de la composition des trains accélérés entre Berne-Bienne-la Chaux-de-Fonds et entre Delémont-Bâle, de l'utilisation des wagons de 2^e classe et de la suppression des surtaxes pour trains directs sur les distances inférieures à 20 km. ; le succès de ces démarches n'est que partiel.

L'assemblée adopte le rapport sans discussion.

2. Les horaires internationaux et le canton de Berne. — M. Gass, chef d'exploitation du B. L. S., présenta à ce sujet, et plus spécialement en ce qui concerne l'artère Delle-Brigue, un rapport des plus intéressants et documentés, montrant par le menu les vicissitudes des horaires depuis l'ouverture de la ligne du Lötschberg, en 1913. Si, actuellement, nous sommes revenus à la situation d'avant-guerre avec trois paires de directs dans chaque sens, ce qui peut être considéré comme satisfaisant, il reste encore beaucoup à faire sous le rapport des temps de parcours et de la fréquentation des convois. — Le rapport figure « in extenso » dans ce numéro et nous prions les membres et les lecteurs de le consulter en lieu et place.

Ses conclusions, après discussion, furent adoptées (voir litt. a, b, c, page 77) et complétées pour le réseau intérieur par l'adjonction des points 4 et 5 suivants :

4. Extension de la durée de marche du train 310 Bâle-Olten-Berne-Milan, conduit actuellement du 1^{er} juillet 1934 au 10 septembre 1934.

5. Introduction de la 3^e paire de directs entre Bâle-Bienne par le Jura.

3. Erinnerungsworte für den im Jahre 1834 verstorbenen jurassischen Politiker und Verkehrspolitiker J. A. Watt von Löwenburg. — M. le Prof. Dr F. Volmar, directeur de la Compagnie du B. L. S., s'était chargé de rappeler la mémoire d'un de nos concitoyens éminents des temps troublés du siècle passé, Jean-Amédée Watt, de Löwenburg, près de Delémont, né en 1775, mort en 1834. Avec son érudition coutumière, il retraça, au cours d'une charmante causerie, la vie agitée de ce savant et précurseur en matière de trafic, qui joua également comme politicien un rôle important lors de l'élaboration de la Constitution démocratique de 1831.

On trouvera dans ce numéro aussi, l'essentiel de l'exposé du conférencier dont la péroraison fut saluée par les applaudissements de l'assemblée. On nous permettra de remercier ici M. le Prof. Dr F. Volmar de sa délicate pensée à l'égard du Jura.

— Par suite de l'absence du troisième rapporteur, M. Ammann, chef du service commercial du B. L. S., absence due à un empêchement de force majeure, et qui devait traiter du sujet tout d'actualité du Rail et de la Route, le point 4 de l'ordre du jour fut supprimé ; du reste, l'heure était déjà bien avancée ! Le programme d'activité, point 5 de la journée, reprendra ce problème très important, en même temps qu'il devra en mentionner un nouveau, essentiel pour nos chemins de fer bernois et le canton : l'avenir financier des chemins de fer bernois, à étudier de fort près ensuite du mémoire du gouvernement bernois adressé en 1933 au Conseil fédéral, et de l'assainissement des chemins de fer fédéraux par la Confédération.

Puis M. le président leva la séance à 17 h., en remerciant chaleureusement encore les rapporteurs et en formulant les souhaits d'usage aux assistants.

Une *assemblée générale* est prévue pour cet automne. La convocation sera soumise en temps et lieu.